

---

## La Commune, une expérience réelle de l'utopie ?

Propos recueillis par Justine Huppe et Denis Saint-Amand

Michèle Riot-Sarcey

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/contextes/10094>

DOI : [10.4000/contextes.10094](https://doi.org/10.4000/contextes.10094)

ISSN : 1783-094X

### Éditeur

Groupe de contact F.N.R.S. COnTEXTES

Ce document vous est fourni par Université de Liège



### Référence électronique

Michèle Riot-Sarcey, « La Commune, une expérience réelle de l'utopie ? », *CO*nTEXTES [En ligne], 30 | 2021, mis en ligne le 18 mars 2021, consulté le 23 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/10094> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.10094>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

---

# La Commune, une expérience réelle de l'utopie ?

Propos recueillis par Justine Huppe et Denis Saint-Amand

Michèle Riot-Sarcey

---

- 1 Michèle Riot-Sarcey est professeure émérite des universités, historienne, spécialiste de l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle, du féminisme, du genre – concept, qu'elle a contribué à introduire dans la discipline historique –, et des utopies. Elle a dirigé de nombreux ouvrages sur l'utopie, dont le *Dictionnaire des utopies* en collaboration avec Thomas Bouchet et Antoine Picon mais aussi des ouvrages tels que *Le Réel de l'utopie* (1998) ou, avec Jean-Louis Laville, *Le Réveil de l'utopie* (2020), qui font de celle-ci une force concrète de changement. De la rencontre entre le saint-simonisme et la révolte des canuts jusqu'aux pratiques émancipatrices qui s'expérimentent du Chiapas à Notre-Dame-des-Landes, l'utopie y apparaît comme une aspiration à l'émancipation qui n'a rien d'un ailleurs fantasmatique et inaccessible. À rebours des récits dominants qui tendent à inscrire les luttes passées dans de grands récits, Michèle Riot-Sarcey propose plutôt, comme elle le fait exemplairement dans *Le Procès de la liberté* (2016), une histoire des expériences de la liberté, désenclavée de tout mythe du progrès, soucieuse de ne pas réduire les luttes à leurs seules influences idéologiques et désireuse de faire en sorte que la relecture du passé puisse armer notre présent.

À l'heure du cent-cinquantième de la Commune, les événements et publications consacrés à l'insurrection parisienne se multiplient, oscillant entre reconstructions minutieuses de l'évènement et usages stratégiques de son souvenir. Mais que l'on se situe sur le plan de l'histoire ou de la mémoire, on affronte nécessairement l'une des spécificités de l'évènement Commune : c'est que son souvenir entraîne avec lui celui d'une défaite et d'une répression. Dès la fin de la Semaine sanglante et les débuts de l'exil, bon nombre de communards l'ont bien compris, faisant en sorte – comme le fait notamment Louise Michel – d'adosser la description des massacres à l'annonce d'une révolution imminente. Ces contre-mémoires de vaincus ont donc nourri ce qu'un historien comme Enzo Traverso nomme, à la suite de Walter Benjamin, la « mélancolie de gauche<sup>1</sup> ». Vous qui menez depuis plusieurs années une réflexion sur les enjeux épistémologiques, politiques et pratiques d'une écriture benjaminienne de l'histoire, quel regard jetez-vous sur les usages « mélancoliques » de la Commune ? S'exposent-ils au risque de nourrir une conception

conservatrice de l'histoire des gauches (incapable de reconnaître d'autres formes de mobilisation que celles du passé<sup>2</sup>) ? Sont-ils, à votre avis, ceux qui dominent dans les luttes actuelles pour l'émancipation ?

En effet, beaucoup de nostalgie, peu de mélancolie, dans les formes de commémorations actuelles. Chacun s'empare d'un fragment de la Commune, ou plutôt de l'idée que l'on se fait de la Commune. Cette année est sans aucun doute l'apogée de la commémoration. Tout d'abord, distinguons les temporalités. La réaction à l'événement au moment de son avènement se sépare nettement de sa commémoration. Que les communards transforment, à leur manière, le massacre en « annonce » de la révolution est parfaitement intelligible, tout autrement doit être saisie la manifestation du souvenir. L'historienne Laure Godineau le précise : en dépit des injonctions d'Edouard Vaillant à la tribune de l'Assemblée, la III<sup>e</sup> République a toujours refusé l'héritage de la Commune. Ainsi, depuis 1880, la commémoration de la Commune, avec son traditionnel défilé au mur des Fédérés, s'est toujours déroulée en mai, durant la semaine d'anniversaire de la Semaine sanglante. Comme si le 18 mars avait été définitivement écarté de l'histoire. Jusqu'alors, on préféra célébrer les martyrs plutôt que de raviver la mémoire des acteurs d'une expérience autonome d'exception. Espérons que l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire soit davantage attentive à l'historicité de l'événement qu'au devenir des vaincus d'une insurrection aujourd'hui transformée en mythe. Sachant que les contemporains, écrivains en particulier, ont dénié aux communards le statut de sujets. Ceux-ci ne porteraient même pas le nom de « belligérants » selon les termes d'un des pères fondateur de la discipline historique, Charles Seignobos, qui était par ailleurs républicain dreyfusard !

L'idée même de commémoration est contestable car elle désigne un ensemble clos que l'histoire aurait définitivement interprété. La célébration ne permet pas de poser un regard critique sur l'événement afin d'en restituer les enjeux et rend vaine toute actualité de ce passé. Notre République, tout au moins celle dont nous sommes les héritiers, a réitéré le geste de ses fondateurs en rejetant la part prise par les communards pour en défendre non seulement l'institution mais en définir les contours. La République des communards était sociale et démocratique, héritière de 1848, et donc différente de celle qui en a refusé l'héritage.

Tout autre est le sentiment de mélancolie. Celle-ci est active parmi les militants, mais ce sentiment se réfère davantage aux manifestations massives qui se sont succédées – celle de 1936, par exemple, ou 600000 manifestants auraient défilé en bon ordre derrière des dirigeants tous membres du Front populaire –, ou celle de 1968. En ces temps-là, les idéologies avant-gardistes semblaient sans conteste ; le doute était exclu des manifestations. Cette période est désormais dépassée. Les idéologies ont failli et l'émancipation renaît sous une autre forme

Cela dit, peut-on parler de mélancolie à propos d'un événement historique ? Difficile à mon sens d'éprouver un tel sentiment à propos d'un événement auquel nous n'avons pas participé. Malgré l'imaginaire et la machine à remonter le temps, l'événement historique échappe à l'identification. L'historien ou le guetteur, selon l'expression de Benjamin, participe, s'il le peut, à la récupération d'un fragment du passé en le plongeant dans une actualité au sein de laquelle l'expression d'hier retrouvera tout son sens. Revivre le passé d'autrefois, même s'il s'agit de mouvements qui résonnent au présent, risque d'amener le mélancolique à contourner les enjeux du temps. La remémoration est, à mon sens, un processus

différent et ne peut s'apparenter à la mélancolie. Beaucoup plus active, plus consciente, la remémoration permet d'extraire du passé un fragment perdu, oublié, dénaturé, pour lui redonner vie dans une actualité nouvelle. Encore faut-il accepter l'idée que l'événement est toujours inédit ; il n'imité, ne répète, ni ne caricature le passé, quoi qu'en ait dit Karl Marx.

Il est d'usage de rappeler que la Commune a fait l'objet de forclusions ou d'appropriations mémorielles parfois contradictoires, mais en grande partie dominées jusque dans les années 1970 par une certaine téléologie communiste. Karl Marx lui-même avait pourtant eu cette déclaration, plus soucieuse de souligner l'inventivité empirique de la Commune que sa compatibilité avec une quelconque théorie : « La grande mesure sociale de la Commune fut son existence même<sup>3</sup> ». La phrase est rappelée par Kristin Ross dans *L'Imaginaire de la Commune* ainsi que par vous-même dans *Le Procès de la liberté*. En quoi cette phrase entre-t-elle en résonance avec votre propre manière d'envisager l'historicité des luttes ? Dans quelle mesure l'idée d'une politique expérientielle sous-tend-elle vos réflexions sur l'utopie ?

Cette phrase est en effet essentielle. Les insurgés avaient conscience de vivre une expérience d'une grande portée. Les auteurs/acteurs de la Commune, restés vivants dans les mémoires militantes, l'ont écrit. Mais des anonymes aussi ont raconté dans leurs mémoires ce moment d'exception. Je fais référence, en particulier aux souvenirs de Victorine B, modeste républicaine, fille du peuple. Elle révèle le sentiment de fierté qui l'emporte lorsque qu'elle accourt auprès des blessés. Tout un monde défile devant ses yeux, ses souvenirs de 1848, où toute petite, elle accompagnait son père sur les barricades. Certes, sa conscience républicaine pourrait s'apparenter à une sorte d'adhésion à une idée qui ne lui appartient pas en propre, mais ce sentiment d'appartenance à une communauté de révolutionnaires est très éloigné de toute forme d'idéologie et encore moins de téléologie.

C'est pourquoi l'expérience de la Commune, avec ses hésitations, ses doutes, ses nombreux conflits comme ses oublis prend sens aux yeux de quiconque est attentif aux mouvements d'auto-organisation. Expérience si détonante qu'elle fut sauvagement réprimée, puis évacuée de l'histoire par tous les républicains partisans de l'ordre. La République de Thiers n'était pas celle au nom de laquelle nombre de combattants de la Commune sont morts. Les autorités républicaines d'aujourd'hui, en engageant ce faux débat sur la symbolique du Sacré-Cœur – monument édifié pour expier les « crimes » des communards – ont oublié que la Commune signifiait l'aboutissement des espoirs issus de 1792 et 1848, une République démocratique et sociale toujours en devenir parce qu'incompatible avec l'idée même de domination. En cela l'histoire de la Commune s'inscrit pleinement dans l'histoire des moments utopiques, tous écartés de l'histoire continue.

Dans ses *Souvenirs d'un révolutionnaire*, Gustave Lefrançais, qui sera élu de la Commune, raconte ses hésitations initiales à accepter son mandat, craignant que cet appel au suffrage universel ne fasse retomber le gouvernement révolutionnaire « dans l'ornière du parlementarisme » et considérant qu'un seul comité exécutif aurait suffi à chapeauter les décisions prises dans les assemblées populaires organisées dans les différents quartiers parisiens<sup>4</sup>. Cette volonté de préserver la souveraineté populaire sera encore au cœur de la division de la Commune entre une majorité, formée de républicains jacobins et de blanquistes, favorable à l'élection d'un « Comité de Salut public » (groupe d'élus ayant des pouvoirs étendus sur toutes les commissions), et une minorité, plutôt composée d'internationalistes et de radicaux (parmi lesquels on compte Lefrançais), dénonçant ce qui lui apparaîtra comme un pouvoir dictatorial. Pourriez-vous revenir sur ces enjeux de la

souveraineté populaire telle qu'elle se pense à l'époque, dans les sillages (parfois divergents), des souvenirs de 1789, de 1830 mais aussi de 1848 ?

La question de la souveraineté populaire est centrale au XIX<sup>e</sup> siècle, bien que le terme de *souveraineté* ait été emprunté au souverain roi, et de ce fait source d'ambiguïtés – ainsi a-t-il fait l'objet de nombreuses appropriations par les autorités libérales. Cependant, pendant la Révolution de 1792-1793, il désigne le pouvoir du peuple, lequel reprend ses droits en envahissant l'Assemblée, lorsqu'une part de lui-même estime usurpé ou dénaturé le pouvoir législatif dont il est le seul garant. Les minoritaires de la Commune (bien loin de n'être, soit dit en passant que des représentants des courants identifiés souvent après coup – internationalistes, blanquistes, proudhoniens, etc.) étaient très attachés à ce principe et se méfiaient de ces rappels historiques dont on voulait ignorer les effets. Eugène Varlin, hostile au Comité de Salut Public, soit aux pouvoirs d'exception que la majorité réclamait, le rappelle en se référant aux débats antérieurs, au sein de l'Internationale, sur la question du partage des pouvoirs. De son point de vue, le pouvoir législatif restait l'apanage du peuple citoyen. Il se distingue du pouvoir exécutif, lequel se limite, comme son nom l'indique, à mettre en œuvre les choix et décisions populaires. Dans son dernier ouvrage consacré à Varlin, Jacques Rougerie résume les enjeux de la position des minoritaires, en quête d'une démocratie authentique : « Démocratie républicaine et directe, c'est tout simplement tenter de définir (pour la première fois clairement) et d'appliquer le programme d'une république démocratique et sociale, telle qu'on la rêve depuis 1848<sup>5</sup>. ». Avec, si nécessaire, pendant la période de transition, des organismes autonomes de contrôle du gouvernement et des instances politiques provisoires.

Le livre que vous avez consacré à une relecture de la révolution de 1848, avec Maurizio Gribaudo<sup>6</sup>, est nourri de sources littéraires, parmi lesquelles *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, plusieurs récits de Balzac ou du poète Louis Ménard. À quelles conditions l'historien peut-il s'emparer de ces discours littéraires ? Quels sont les enjeux de cette convocation ? Voyez-vous, pour la Commune, un équivalent à ce que *L'Éducation sentimentale* est pour 1848 ? Ou peut-être la forme romanesque n'est-elle pas la plus encline à dire la Commune ?

S'emparer des discours littéraires n'est pas vraiment notre objet. Il s'agit plutôt de considérer le texte littéraire comme un témoignage écrit, sous forme d'un récit, y compris fictionnel d'un événement dont l'écrivain a été ou non le témoin. J'ai personnellement très longtemps été guidée par une intervention de Balzac dans son roman *Les Paysans*. Il s'agit d'une incise relative à la tâche de l'historien : « Il faut rendre tout probable, même le vrai », écrit Balzac. Cette formule lapidaire d'une extrême complexité donne à penser l'écriture de l'histoire et, par cette exigence, le « témoignage littéraire » est très précieux. À titre d'exemple, Flaubert est absent de Paris en Juin 1848 ; il semble cependant marqué par la violence de la répression. Ainsi Frédéric, son personnage principal, de retour à Paris donne à voir des lieux dévastés qui semblent échapper à la vigilance distante de l'écrivain, tant les traces de la répression restent visibles. Différentes sont les traces de 1830 revues par Balzac. De retour à Paris après la Révolution, le jeune écrivain qu'il était alors témoigne de l'effacement des traces de la révolution. Il assiste, écrit-il à la « restauration restaurée ». La formule est parlante ! Seul un écrivain, sensible au langage, est en capacité de signifier, en un aphorisme aussi juste, l'enjeu du temps. Rien d'équivalent pour la Commune, à ma connaissance. La grande majorité des gens de lettres est hostile à l'insurrection parisienne – voire particulièrement hostile pour certains. Les

romans sont nombreux de Lucien Descaves à Emile Zola, en passant par Jules Vallès, sans compter les romans mineurs, mais rien de semblable à *L'Éducation sentimentale*. Comme si la Commune, entrée par effraction dans l'histoire, n'était pas digne d'une mise en fiction par une grande plume. Les poètes constituent cependant une exception, notamment Verlaine et Rimbaud. La Commune est là, présente à l'horizon d'un oubli impossible.

Vous êtes également historienne du féminisme : à ce titre, comment voyez-vous la façon dont le rôle des femmes dans la Commune est aujourd'hui présenté ? dont l'insurrection est figurée comme un espace favorable à l'égalité des sexes ? Les femmes se sont largement engagées dans la Commune, ont assuré la défense de barricades, ont institué l'Union des femmes, ont laissé des témoignages riches (Victorine Brocher, André Léo, Louise Michel, etc.) mais, dans le même temps, il n'était pas envisagé qu'elles puissent avoir le droit de vote et André Léo, dans *La Sociale* dénonce la misogynie de « l'état-major » de la Commune. Comment mesurer cet essor sans le surestimer, sans verser dans l'illusion rétrospective d'une équipollence reconstruite ?

Incontestablement André Léo a dit les manquements de la Commune à propos de ce que Louise Michel considérait comme une « bête question ». Je n'ai pas récemment retravaillé le sujet aujourd'hui largement remis sur le métier. Il est vrai que toujours l'histoire est revisitée en fonction des enjeux du présent. Le mouvement #metoo en est la cause bien sûr et c'est tant mieux, mais le revers de cet intérêt, est que trop souvent, les idées et les significations contemporaines sont plaquées sur le passé.

- 2 Un texte que j'avais écrit au début de ce siècle me semble encore correspondre à ce que fut l'engagement des femmes pendant la Commune<sup>7</sup>. Pour l'essentiel, en choisissant la cause de la Commune, elles ont oublié leur propre cause, malgré les esquisses de réformes que certaines d'entre elles sont parvenues à faire entendre. Davantage mobilisées pour la cause commune, la plupart d'entre elles ne revendiquent aucun droit politique. De fait, pendant la Commune l'exclusion des femmes du droit de cité perdure. Elles se nomment citoyennes, mais « oublient » d'en réclamer le statut. À l'exception d'André Léo qui évoque théoriquement le problème, il ne semble pas que la question des droits politiques des femmes ait été débattue pendant la Commune. André Léo éclaire les raisons de ce silence : « Il faudrait cependant raisonner un peu : croit-on pouvoir faire la Révolution sans les femmes ? La première Révolution leur décerna bien le titre de citoyennes ; mais non pas les droits. Elle les laissa exclues de la liberté, de l'égalité. (...). Quand trouvera-t-on que cela a assez duré ? (...). Pourquoi cela ? (...) C'est que beaucoup de républicains – je ne parle pas des vrais – n'ont détrôné l'empereur et le Bon Dieu que pour se mettre à leur place. Et, naturellement, dans cette intention, il leur faut des sujets, ou tout au moins des sujettes...<sup>8</sup> ». Il n'empêche que comme dans tous les mouvements sociaux, nombre d'entre elles tentèrent de développer la solidarité ouvrière, réclamèrent le droit de secourir les blessés, cantinières elles portèrent aussi les armes et se préoccupèrent de l'éducation des filles. L'association la plus marquante fut sans doute l'Union des femmes pour la défense de Paris et des soins aux blessés, constituée le 11 avril par un groupe de citoyennes dont Élisabeth Dmitrieff et Nathalie Lemel.

On constate que, assez vite, la Commune a fait l'objet de nombreuses critiques, y compris de la part de ceux qui la soutenaient. On lui a reproché de ne pas avoir marché sur Versailles, de ne pas avoir saisi la Banque de France ou encore de s'être égarée dans des conflits en décalage avec l'urgence de la situation dans laquelle elle se trouvait. Avec amertume, Eugène Vaillant observait « Nous ne sommes qu'un petit parlement bavard ». Ce type de critiques resurgit régulièrement à propos de nombreuses expériences de

démocratie directe : on l'a vu avec Nuit Debout (à qui certains ont reproché ses assemblées verbeuses et sans effet sur le retrait de la Loi travail) ou encore avec les Gilets jaunes (dont certains considèrent qu'un des échecs aura été d'avoir refusé de se constituer en force politique en dehors des seuls ronds-points et/ou assemblées de Commercy). Que répondez-vous à ces lectures rétrospectives qui réduisent ces expériences d'autonomie à l'inoffensivité ?

En effet, tout a été dit ou presque sur les erreurs de la Commune. On a dénoncé, entre autres choses, l'incompétence des autorités communardes. Victorine B, elle-même, qui a vécu « l'enfer » pendant le siège et n'a rencontré qu'une seule fois, par hasard, Louise Michel, insiste sur la distance qui sépare le gouvernement de la base, laquelle était soucieuse dit-elle de défendre « la patrie ». À propos du « pseudo-gouvernement de défense nationale », elle écrit : « ils perdaient leur temps en vains discours, en paroles inutiles, tandis que l'on se battait au fort d'Issy ».

Tout mouvement aussi exemplaire soit-il fait l'objet de tensions et de critiques. Celles-ci étaient d'autant plus vives que l'insurrection ne pouvait résister longtemps compte tenu de l'isolement de la Commune. Cependant d'autres Communes ont surgi, les historiens contemporains débordent les frontières et montrent combien la Commune aujourd'hui comme hier sert de référence.

Les mouvements tout récents, certes loin d'être équivalents à l'expérience inouïe de 1871, ont fait l'objet de nombreuses critiques, infondées à mon sens. Car procédant d'une incompréhension. Du temps sera nécessaire pour saisir la portée de ces soulèvements partout dans le monde. Ils révèlent l'ensemble des impensés des idéologies d'hier. Le mouvement #metoo en est une des figures. Mais du HIRAK à la révolte de la population libanaise, en passant par le Chili, jusqu'à Hong-Kong, le voile se lève, l'illusion se déchire et une partie de la population s'insurge contre les humiliations subies.

En France, de Nuit Debout aux Gilets jaunes, avec leurs faiblesses et leurs dérapages (dont sont conscients nombre de participants), tout un nouvel apprentissage de la démocratie vraie est en cours. Il faudra beaucoup de temps et plusieurs soulèvements pour surmonter deux siècles d'illusions et de mensonges, pour reprendre une idée développée par Derrida dans *Spectres de Marx*. Le rapport à la Commune est alors indirect. Des collectifs de Gilets jaunes redécouvrent la pratique, et sans connaître les événements de 1871, s'emparent de l'idée en en saisissant tout l'aspect subversif au regard de l'ordre néo-libéral existant. Il faudrait développer davantage, mais c'est l'objet de la conclusion de mon prochain livre : la réinvention de la tradition émancipatrice.

---

## NOTES

1. Enzo Traverso, *Mélancolie de gauche. La force d'une tradition cachée (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, La Découverte, 2016.

2. C'est la critique qu'adresse Wendy Brown à l'idée benjaminienne de la « mélancolie de gauche » dans « Resisting left melancholia » dans *Loss. The Politics of Mourning*, sous la direction de David L. Eng et David Kazanjian, Berkeley, University of California Press, 2003, p. 458-465.
  3. Karl Marx, *La Guerre civile en France*, Montreuil-sous-Bois, Science éditions marxiste, 2008 [1872], p. 8.
  4. Gustave Lefrançais, *Souvenirs d'un révolutionnaire. De juin 1848 à la Commune [1886-1887, 1902]*, Paris, La Fabrique, 2013, p. 408.
  5. Jacques Rougerie, *Eugène Varlin. Aux origines du mouvement ouvrier*, Paris, Éditions du détour, 2019, p. 150.
  6. Maurizio Gribaudi et Michèle Riot-Sarcey, *1848. La révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2008.
  7. Il s'agit d'un article intitulé « De la tricoteuse à la pétroleuse, la figure répulsive de la femme publique » et rédigé en 2000 pour la revue du Musée d'Orsay, aujourd'hui disparue ; cet article a été réédité cette année par la revue *Contretemps*. Je remercie Alain Dalotel pour ses remarques sur la place des femmes pendant la Commune.
  8. André Léo, « La Révolution sans la femme », *La Sociale*, lundi 8 mai (18 floréal, an 1879), n° 39.
- 

## INDEX

**Mots-clés :** Commune de Paris, Utopie, Révolution, Émancipation, Féminisme, Mouvements sociaux